



Capitale française de la Biodiversité

Bilan 2016

Le concours Capitale française de la Biodiversité était organisé par [Plante & Cité](#), centre technique national sur les espaces verts et le paysage urbain, et par [Natureparif](#), l'agence régionale pour la nature et la biodiversité en Île-de-France en coordination avec la [mission d'installation de l'Agence française pour la Biodiversité](#) dans le cadre de l'expérimentation de la régionalisation de la future Agence française pour la Biodiversité. Il était soutenu par les Ministères du [Logement et de l'habitat durable](#) et de [l'Environnement, de l'énergie et de la mer](#), par l'[ONEMA](#) et par le [Secrétariat exécutif de la Convention biologique des Nations-Unies](#). Enfin, il s'appuyait sur de nombreux autres partenaires, réunis au sein de son Comité scientifique et technique, organe unique de gouvernance et d'évaluation du concours.

Ateliers régionaux



Onze ateliers régionaux ont été organisés au cours de l'année à destination des collectivités et de leurs partenaires. Ils ont réunis entre 30 et 100 participants chacun, dont 67 collectivités différentes représentées, avec un excellent taux d'appréciation. D'une manière générale, ils comprenaient des exposés, témoignages et débats en salle et des visites ou ateliers de terrain. L'ensemble des présentations faites lors de ces ateliers sont disponibles en ligne sur www.capitale-biodiversite.fr/ateliers

Liste des ateliers réalisés : Paris, (10/03), Lyon (28/04), Pau (29/04), Montpellier (03/05), Caen (09/05), Besançon (11/05), Rennes (17/05), Grenoble (18/05), Lille (20/05), Angers (29/09), Paris (29/11).

72 collectivités participantes

72 collectivités ont déposé un dossier de participation à l'opération. 39 d'entre elles sont des participants « fidèles » ayant déjà participé à au moins une édition précédente. 10 seulement avaient été rencontrées lors des ateliers (ce qui montre que les ateliers permettent de toucher un public complémentaire de celui des participants). 141 actions ont été présentées à l'évaluation du CST.

Les collectivités participantes sont issues de 11 régions métropolitaines (pas de participants Corse et Centre-Val de Loire) et de Martinique (1).

Des « libellules » attribuées à chaque collectivité participante

Les 72 villes et intercommunalités participantes agissent toutes, à leur manière, en fonction de leur histoire, de leur contexte comme de leurs moyens, de façon positive pour la biodiversité, la préservation des sols agricoles et naturels, la connaissance et la pédagogie sur la nature. À partir de leurs réponses à un questionnaire exigeant, elles se sont ainsi vu attribuer de 1 à 5 « libellules » symbolisant leur niveau d'engagement en tant que « villes-nature » ([résultats « libellules »](#)).

Recueil d'actions



49 actions évaluées en double ou triple lecture ont été retenues pour figurer au recueil d'actions exemplaires sur les 141 présentées autour du thème « Sols et biodiversité ». Ces actions exemplaires sont consultables [individuellement](#) ou au travers du [recueil d'actions 2016](#). Au total ce sont désormais près de 400 actions exemplaires qui ont été réunies depuis 2010 et sont consultables, chacune comprenant une description des objectifs, mesures prises et résultats attendues, partenaires impliqués, budget, contact.

Benchmark

Un benchmark des actions des collectivités participantes a été réalisé dans le cadre d'un travail universitaire, il est [lisible ici](#). Ce travail permet d'avoir un aperçu des pratiques de cet échantillon de collectivités déjà bien engagées voire pionnières en matière de protection de la nature.

Visites de terrain

L'évaluation des candidatures et des actions présentées a été réalisée par un comité scientifique et technique composé de chercheurs, techniciens territoriaux, représentants d'institutions et d'associations spécialistes de la nature, sur dossier et au travers de visites de terrain chez les 18 finalistes dans chaque catégorie (petites villes, villes moyennes, grandes villes et intercommunalités). Chacune de ces visites a fait l'objet d'un rapport illustré, consultable ci-dessous.

Les collectivités finalistes en 2016, autour du thème « Sols & biodiversité » étaient :

Catégorie petites villes

Bouc Bel Air ([lire le rapport de visite](#))

Gleizé ([lire le rapport de visite](#))

Le Porge ([lire le rapport de visite](#))

Saint-Prix ([lire le rapport de visite](#))

Catégorie villes moyennes :

Albi ([lire le rapport de visite](#))

Courbevoie ([lire le rapport de visite](#))

Hazebrouck ([lire le rapport de visite](#))

Saint-Brieuc ([lire le rapport de visite](#))

Vitrolles ([lire le rapport de visite](#))

Catégorie grandes villes

Besançon ([lire le rapport de visite](#))

Caen ([lire le rapport de visite](#))

Le Havre ([lire le rapport de visite](#))

Lille ([lire le rapport de visite](#))

Lyon ([lire le rapport de visite](#))

Rennes ([lire le rapport de visite](#))

Catégorie intercommunalités

Métropole Nice Côte d'Azur ([lire le rapport de visite](#))

Montpellier Méditerranée Métropole ([lire le rapport de visite](#))

Métropole Rouen Normandie ([lire le rapport de visite](#))

Palmarès



Rennes (Ille-et-Vilaine) a été élue Capitale française de la Biodiversité 2016, voit ainsi reconnue son action de longue date en faveur de la gestion écologique de ses espaces verts et de ses espaces publics, tout comme son travail de protection des espaces naturels et de prise en compte de la trame verte, bleue et noire dans ses documents d'urbanisme et de planification. Au regard du thème 2016 « Sols & biodiversité », la réalisation du quartier de la Courrouze sur une friche militaire en préservant au maximum les

sols, la végétation en place et le fonctionnement hydrologique du site, est un exemple de reconstruction de la ville sur elle-même utilisant et optimisant les fonctions écosystémiques. Son programme ambitieux visant à recréer une zone naturelle d'expansion des crues en cœur de ville dense, sur les prairies de Rennes, est aussi un exemple pionnier de prise en compte de la pollution des sols urbains. Ce problème complexe en matière de santé humaine et d'impacts sur la biodiversité locale est géré avec courage et responsabilité par la ville qui a développé avec ses partenaires scientifiques un programme de recherche inédit. Enfin, la création d'un Conseil local de la biodiversité associant collectivités, institutions, associations naturalistes et de protection de la nature, ainsi que les acteurs de la connaissance et de la recherche scientifique, augure d'un travail fécond à l'avenir. [Rennes](#) est la sixième ville à décrocher le titre de « Capitale française de la biodiversité » après [Strasbourg](#) (2014), [Niort](#) (2013), [Lille](#) (2012), [Montpellier](#) (2011) et [Grande-Synthe](#) (2010).

Trois autres collectivités sont distinguées d'un titre national :



- **Saint-Prix** (Val d'Oise) est désignée « Meilleure petite ville pour la biodiversité 2016 » avec une reconnaissance de son travail de longue date de préservation et de valorisation de son espace naturel sensible d'initiative locale, son action pour le « zéro phyto » ou encore ses actions pédagogiques de proximité).



- **Albi** (Tarn) est « Meilleure ville moyenne pour la biodiversité 2016 », ce qui salue son engagement en faveur de l'agriculture urbaine et péri-urbaine ainsi qu'un travail fin avec des associations naturalistes comme l'Office pour les Insectes et leur Environnement (OPIE) ou la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux).



- **La Métropole Rouen Normandie** (Seine-Maritime) est désignée la « Meilleure Intercommunalité pour la biodiversité 2016 », pour son engagement dans le cadre d'un plan pluriannuel d'actions en faveur de la biodiversité organisé en fonction des grands enjeux de sa trame verte et bleue locale, qui couvre tout autant ses forêts, son réseau de mares et ses nombreuses zones humides, que ses pelouses calcaires ou silicoles, milieux naturels exceptionnellement riches en biodiversité mais aussi très fragiles.

Deux prix régionaux ont de plus été décernés :



- **La Métropole Nice Côte d'Azur** (Alpes-Maritimes) reçoit le trophée de « Capitale régionale de la biodiversité 2016 » décerné au titre de la participation de l'Agence régionale pour l'Environnement en Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'opération. Un titre qui récompense un travail fin de la collectivité sur l'occupation du sol (MOS) et la trame verte et bleue, l'expérimentation d'aménagement écologique d'espaces de nature avec certaines communes, l'aide à la mise en place de plusieurs jardins partagés sur le territoire, et les actions d'éducation à la nature.



- **Courbevoie** (Hauts-de-Seine) est distinguée par le « prix Natureparif » décerné par l'Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Île-de-France, saluant les efforts exceptionnels et de grande ampleur de cette ville très dense de première couronne parisienne pour végétaliser tous les espaces disponibles et même désimperméabiliser certains espaces minéralisés avec une dynamique de participation citoyenne remarquable.

Cérémonie de remise des trophées



La cérémonie de remise des trophées s'est déroulée le 17 octobre prochain dans les locaux conjoints des Ministères du Logement et de l'Environnement à la Défense en présence de Madame [Barbara Pompili](#), secrétaire d'Etat à la Biodiversité et de nombreux partenaires.

Récompense



L'édition 2016 a permis de mettre en avant l'importance du sol comme support de la biodiversité et des fonctions écologiques et le rôle des collectivités pour en assurer la préservation voire la restauration. Ce travail pédagogique en direction des collectivités a été salué par le Club parlementaire pour l'étude et la protection des Sols, qui a remis conjointement à Plante et Cité et Natureparif son prix 2016 de l'exemplarité en politique publique pour le concours Capitale française de la Biodiversité 2016.

Presse

L'opération 2016 a généré 236 retombées dans la presse écrite nationale et régionale.

Contact

Gilles Lecuir, responsable du pôle Forum des Acteurs, Natureparif
gilles.lecuir@natureparif.fr tél. 06 09 69 00 61

Caroline Gutleben, directrice, Plante & Cité
caroline.gutleben@plante-et-cite.fr tél. 02 41 72 11 48

Site web de l'opération : www.capitale-biodiversite.fr

Compte twitter de l'opération : [@Capitale_Biodiv](https://twitter.com/Capitale_Biodiv)